

Recommandations bonnes pratiques TRANSPORTS en situation de crise COVID19

CONTENU

Introduction	2
Eléments pour comprendre :	2
La maladie :	2
Le prélèvement :	2
Modes de transmissions :	2
Les mesures évitant la transmission du virus sont :	3
L'application des gestes barrières dans les transports	3
La distanciation	3
L'hygiène des mains	4
Prévention	4
Entretien en hygiène des véhicules	5
Organiser et planifier l'entretien	5
Mettre en place des référents « hygiène »	5
Planifier les opérations d'entretien	5
Identifier les surfaces critiques à entretenir	5
Adapter le protocole de nettoyage aux surfaces	6
Choisir entre nettoyage simple et désinfection	6
Nettoyage simple	6
Désinfection	6
Choisir les produits d'entretien adaptés	7
Nettoyage simple	7
Désinfection	7
Bionettoyage du véhicule	7
Avant d'entrer dans le véhicule :	8
Matériel et papiers à bord (lunettes de soleil, carte grise)	8
Prise en charge des déchets	8
Nettoyage des surfaces	8
Pour les véhicules dotés de WC :	9
Prise en charge des déchets	9







Introduction

Ce document est à destination des professionnels du transport terrestre (en commun, scolaire, taxi, conducteur d'engin, taxi-boat, ...) souhaitant bénéficier de recommandations quant :

- Aux gestes barrières à respecter dans les transports
- Et à l'entretien de leur(s) véhicule(s)

Ces recommandations peuvent compléter ou préciser des procédures internes ou servir de support de communication avec des entreprises de nettoyage industriel.

Ce document contient également la procédure de bionettoyage à suivre dans l'éventualité où une personne ayant été transportée dans un véhicule est dépistée positive au Covid-19.

Eléments pour comprendre :

Éléments pour comprendre:

La maladie:

Le coronavirus SARS-CoV-2 est un virus découvert en Chine fin 2019. Ce virus est responsable de la maladie appelée Covid-19 qui se manifeste, entre autres, par les symptômes suivants :

- **fièvre > 38**° (ou à défaut de prise de température corporelle fiable possible: sensation de fièvre, frissons)
- toux ou gène à la respiration (essoufflement)

Il peut n'y avoir que peu ou pas de symptômes (porteurs asymptomatiques).

Le délai moyen entre la contamination et le début des signes de maladie (période d'incubation) est de 2 à 14 jours. Le portage du virus peut aller jusqu'à 21 jours après la contamination.

Le prélèvement :

En cas de suspicion de Covid-19 par un médecin ou le 15, un prélèvement dans le nez et la gorge (prélèvement naso-pharyngé) est effectué par un soignant et analysé au laboratoire. Le résultat positif, permet de confirmer que le malade est porteur du virus.

Modes de transmissions :

Chaque calédonien, par son engagement, participe à la protection de la population. Le virus ne circule pas tout seul, c'est l'homme qui le transmet et qui peut donc éviter sa propagation en adoptant des gestes simples et de bons réflexes.

En effet, le virus se transmet de deux façons :

^{1 (}En l'absence de recommandations spécifiques à certains secteurs d'activité).







- de façon directe par les « GOUTTELETTES »: sécrétions invisibles projetées par des personnes porteuses du virus qui ne portent pas de masque, lors d'une discussion, d'éternuement ou de toux.
 - o l'usage du masque permet de contenir la projection des « gouttelettes » et ainsi de protéger les autres ;
 - o la distanciation permet de se tenir suffisamment loin (1 mètre minimum), pour ne pas être contaminé.
- et de **façon indirecte** par « CONTACT »: après avoir touché des surfaces (téléphone, plan de travail, vêtement, etc.) contaminées/souillées par des gouttelettes, les mains deviennent contaminées/souillées à leur tour. Si elles sont portées au visage sans avoir été préalablement nettoyées, elles transportent le virus au visage où le nez, la bouche, les yeux constituent une porte d'entrée du virus dans le corps.

Les mesures évitant la transmission du virus sont :

Les **gestes barrières** qui suivent sont indispensables pour nous protéger et protéger les autres de la maladie que nous pouvons transmettre :

- Protéger les autres/se protéger des projections de postillons (« gouttelettes »)
 par le respect de la distanciation sociale :
 - o restez à distance les uns des autres (1 mètre minimum)
 - o évitez les bises et le serrage de mains ;
 - o toussez ou éternuez dans votre coude pour faire écran;
- Protéger les autres/ se protéger de la transmission « contact », par le respect des règles d'hygiène et de nettoyage :
 - o toutes les deux heures au minimum, et également après chaque toux, éternuement ou l'usage d'un mouchoir: se laver les mains à l'eau et au savon plus de 20 secondes ET les sécher avec un dispositif individuel d'essuyage, et/ou se désinfecter les mains avec une solution hydro alcoolique (SHA),,
 - nettoyer régulièrement (cf. procédures internes) les surfaces potentiellement contaminées (téléphone, plan de travail, bureau, etc., et plus particulièrement les surfaces de proximité après chaque toux ou éternuement
 - o ne pas se toucher le visage, pour ne pas porter le virus au visage par les mains.
 - o Jeter immédiatement les mouchoirs après usage

L'application des gestes barrières dans les transports

La distanciation

- Organiser les zones d'attente avant de monter à bord du véhicule :
 - Organiser des files d'attente en respectant les distances de sécurité d'un mètre minimum
 - Matérialiser les distances au sol avec du scotch de marquage de couleur vive, marquage au feutre ...







- Utiliser des affichettes d'information sur les gestes barrières (à apposer sur les vitres et sur les portes d'entrée et de sortie du véhicule par exemple)
- Mettre en place des plans des transports (bus, taxi-boat, navettes, etc.) identifiant les places dans lesquels les voyageurs peuvent s'installer. Il faut assurer une distanciation de 1mètre entre chaque voyageur.
- Pour les véhicules de transports de passagers comportant plusieurs portes, et si ce n'est déjà en place, identifier une (ou plusieurs) porte(s) réservée(s) à l'entrée et une (ou plusieurs) porte réservée(s) à la sortie du véhicule. L'entreprise doit mettre en place des dispositions adaptées pour séparer le conducteur des passagers d'une distance au moins égale à un mètre (ex. cabine pour le conducteur). Si cela n'est pas possible, l'entrée et la sortie du véhicule des passagers ne doit pas se faire simultanément par la porte avant. Une signalétique doit être mise en place pour en informer les passagers.
- Pour les transports en commun : la fréquence des bus/cars doit être suffisante pour permettre aux voyageurs de respecter les règles de distanciation sociale. En cas d'affluence imprévue, inviter les voyageurs à ne pas monter dans un véhicule trop rempli et à attendre le suivant.
- Escales : pour les bus/cars faisant une ou plusieurs escales : numéroter les sièges et demander aux passagers qui descendraient pour s'acheter à manger/boire de s'asseoir sur le même siège à la fin de l'escale pour poursuivre leur trajet

L'hygiène des mains

Mettre en place la friction hydro alcoolique des mains à l'entrée dans le véhicule

Prévention

- Affichage des gestes barrières
- Traçabilité :

Pour les transporteurs scolaires, privés et ceux nécessitant une réservation :

- conserver dans le respect de la réglementation en vigueur en matière de données personnelles (RGPD), une liste nominative des passagers (nom, coordonnées) et si possible numéro de siège occupée pendant le trajet pour chaque déplacement (date, heure, point de départ, destination), ces données sont en effet essentielles pour faciliter l'investigation des cas « contact » d'un passager éventuellement dépisté positif au covid19
- o numéroter les sièges et demander aux passagers de ne pas changer de siège à l'aller et au retour ; si possible, reporter le numéro de siège sur la liste ci-dessus mentionnée

Après investigation par la DASS, et en cas de confirmation de la présence d'un cas diagnostiqué de covid-19, un bionettoyage doit être réalisé avant la réutilisation du véhicule, soit en faisant appel à une entreprise spécialisée dans le bionettoyage, soit en réalisant un bionettoyage selon les procédures internes.







Entretien en hygiène des véhicules

Organiser et planifier l'entretien

Mettre en place des référents « hygiène »

En fonction du nombre et du type de véhicule à entretenir, il peut être judicieux de nommer un ou plusieurs référents chargés de l'hygiène des véhicules.

Ce(s) référent(s) pourra (pourront) être les interlocuteurs privilégiés des personnels chargés du nettoyage et bionettoyage.

Ce(s) référent(s) peut (peuvent) être issus directement des équipes chargés de l'entretien (techniciens, cadres...) ou issus d'autres services.

Ils sont chargés:

- de l'organisation et de la planification des nettoyages;
- de la rédaction de procédures internes (si nécessaire);
- de la formation des équipes ;
- du suivi des opérations de nettoyage;
- de l'amélioration continue des opérations de nettoyage.

Planifier les opérations d'entretien

Il est nécessaire de planifier à l'avance les opérations de nettoyage.

Fréquence:

Pour les véhicules ne transportant pas de passager (ex: engins de chantier, poids lourds pour le transport de marchandises/denrées), un entretien quotidien est recommandé, de préférence soit avant l'arrivée du conducteur, soit après le départ du conducteur.

Pour les transporteurs de passagers, un entretien deux fois par jour (matin et soir) est recommandé.

Suivi:

Un suivi des opérations d'entretien est recommandé.

Ce suivi peut être effectué par la mise en place de feuilles à remplir comportant :

- le nom de la personne ayant effectué le nettoyage (+ visa);
- la date et l'heure du nettoyage;
- les remarques éventuelles ;
- ces fiches de suivi d'entretien doivent être placées à des endroits stratégiques (entrées, portes) et être facilement accessibles.

Identifier les surfaces critiques à entretenir

Il convient d'identifier les surfaces critiques qui sont fréquemment touchées par les usagers (professionnels et public). Cette identification pourra être effectuée par la réalisation de parcours types en fonction des différents usagers.







Voici quelques exemples (cette liste n'est pas exhaustive):

- Extérieur du véhicule
 - o Poignées de portes, de coffre, de zones de rangement de bagages
- Intérieur du véhicule zone conducteur
 - Volant
 - Levier de vitesses
 - o Accoudoirs de siège
 - o Boutons/poignées pour l'ouverture/la fermeture des vitres
 - Boutons/leviers de commande (clignotants, essuie-glace, climatisation, radio, ...)
 - o Par soleil
 - o Ceinture de sécurité et sa boucle
- Intérieur du véhicule zone passagers
 - o Barres et poignées de maintient
 - o Accoudoirs de sièges
 - o Ceintures de sécurité et leur boucle
 - o Toute surface non recouverte de tissu (plastic, cuir, etc.)
 - Les vitres (intérieur)
- Pour les véhicules équipés de toilettes
 - Poignées de porte
 - Robinets
 - Éviers
 - Cuvettes, chasses d'eau

Adapter le protocole de nettoyage aux surfaces

Choisir entre nettoyage simple et désinfection

Les surfaces non critiques peuvent bénéficier d'un nettoyage simple réalisé avec un détergent ménager.

Un nettoyage couplé à une désinfection est recommandée pour les surfaces identifiées comme critiques.

Nettoyage simple

Le nettoyage simple est réalisé à l'aide de matériel d'entretien standard.

Le nettoyage s'effectue à l'eau additionnée d'un détergent ménager standard.

Le nettoyage doit être effectué du **plus propre au plus sale**, du fond du véhicule vers l'entrée, sans repasser sur des zones déjà nettoyées (circuit en S).

Désinfection

En l'absence d'utilisation d'un produit à usage unique détergent-désinfectant, la désinfection doit être précédée d'un nettoyage simple en respectant un temps de séchage entre les deux.

La désinfection s'effectue en respectant les indications de la notice d'utilisation du produit ainsi que des données issues de la fiche de sécurité du produit.







Choisir les produits d'entretien adaptés

Nettoyage simple

Le nettoyage simple s'effectue à l'aide de produits détergents classiques : produits ménagers.

Désinfection

La désinfection s'effectue en utilisant un produit virucide (norme NF EN 14476), ou de l'eau de javel diluée à 0,5%.

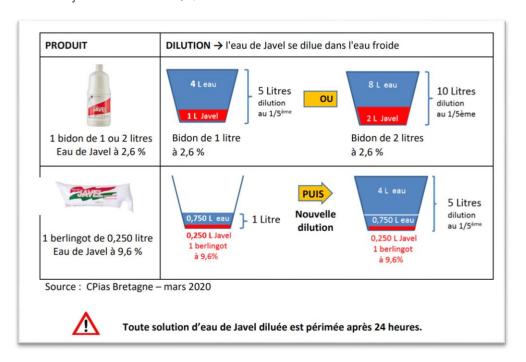


Image n°1: Utilisation en désinfection de l'Eau de Javel, crise sanitaire Covid-19, Nouvelle-Calédonie, avril 2020

Bionettoyage du véhicule

Le bionettoyage du véhicule s'effectue dans l'éventualité où un passager est dépisté positif au Covid-19.

Le bionettoyage doit être réalisé dès que possible après la prise de connaissance du résultat positif du dépistage et si possible après que le véhicule ait été vide depuis plus de 24h. Dans l'attente du bionettoyage, le véhicule doit être interdit d'accès pour toute personne, personnels ou public. A cet effet, une signalétique doit être mise en place.

Le bionettoyage nécessite le respect d'un ordre logique dans le déroulement des opérations pour le véhicule et les surfaces :

- Vérifier que le véhicule est vide si possible depuis plus de 24h
- La marche en avant
- Du haut vers le bas





ATTENTION

L'aspirateur ne doit jamais être utilisé lors d'un bionettoyage.

Avant d'entrer dans le véhicule :

- Hygiène des mains
- Habillage en respect des équipements de protection individuelles (EPI) demandés (mettre une tenue², des gants, des protections oculaires et un masque adapté (de type FFP2)

Matériel et papiers à bord (lunettes de soleil, carte grise...)

• Rassembler le matériel dans une ou plusieurs boites en plastique hermétiques identifiables.

Prise en charge des déchets

Assemblage de l'ensemble des déchets liés au bionettoyage (lavettes, gants, etc.) en double emballage dans des sacs poubelles identifiables.

Une fois l'ensemble des éléments (matériel, déchets) ci-dessus rassemblés dans des sacs ou boites identifiables :

- les sortir des locaux :
- retirer les EPI et les placer immédiatement dans un double emballage dans des sacs poubelles identifiables;
- hygiène des mains

Nettoyage des surfaces

Nettoyage de l'ensemble des surfaces à l'aide de lavettes pré-imprégnées respectant la norme NF 14476.

Nettoyer du haut vers le bas et du plus propre au plus sale (visuellement).

- Toutes les surfaces, poignées de portes, poignées de maintien, ceintures de sécurité et leur boucle, etc.
- Cabine du conducteur : volant, poignées de portes, levier de vitesse, etc.
- Sol
- ⇒ Utiliser des LAVETTES DIFFÉRENTES entre le poste de conduite et la zone passagers.
- ⇒ Faire le nettoyage du véhicule les portes ouvertes (pour aérer et ne pas travailler en milieu clos)
- ⇒ Ne JAMAIS mélanger les produits
- ⇒ Respecter le « temps contact »

² Idéalement une combinaison



GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



Pour les véhicules dotés de WC:

Pose d'un produit détartrant-désinfectant sur les points d'eau. Appliquer un produit de type 5/1 d'Anios :

- Appliquer sur les zones ayant du tartre le 5/1 dans :
 - o Le lavabo
 - Col de cygne
 - Brise de jet
 - Robinet
 - Vasque et bonde
 - o Les WC
 - o Laisser agir

Prise en charge des déchets

Assemblage de l'ensemble des déchets (Equipement de protection individuelle (EPI) et déchets hors soins) liés au bionettoyage (lavettes, gants, etc.) dans des sacs poubelles dédiés (2 sacs poubelles de 30 litres maximum, opaques et résistants), fermés sans emprisonner d'aire, puis conserver 24h avant d'être éliminés via la filière des ordures ménagère (filière classique).

Une fois l'ensemble des éléments ci-dessus rassemblés:

- les sortir des locaux ;
- hygiène des mains.

Note : les éventuelles productions de DASRI³ , durant la crise du COVID-19 ne nécessitent pas de circuit spécifique ni d'adaptation particulière d'emballage, de stockage, ou de transport. La filière DASRI en place avant l'épidémie est donc à maintenir.

En fonction de l'évolution de la situation épidémiologique locale, cette stratégie est susceptible d'évoluer ainsi que ses mesures de déploiement.

³ Déchets d'activité de soins à risque infectieux



GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



Titre:

Recommandations bonnes pratiques TRANSPORTS en situation de crise COVID19

Destinataires:

Cellule économie-emploi

Version:

Version n°1

Date de version :

21/04/2020

Numéro de référence DASS NC :

COVID19-3400-000411 du 22 avril 2020

Le directeur des Affaires Sanitaires et Sociales de la Nouvelle-Calédonie

Jean Alain COU

